

[Traduction]

### LES TRAVAUX PUBLICS

#### LA ROUTE DE L'ALASKA—DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ÉTUDE DE GÉNIE

**L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, avec l'autorisation de la Chambre, je voudrais déposer le rapport sur l'étude de génie relative au tronçon canadien de la route de l'Alaska préparé par le ministère des Travaux publics.

**M. l'Orateur:** Le ministre est-il autorisé à déposer ce document?

**Des voix:** D'accord.

### LE DIVORCE

#### ADOPTION DU 2<sup>e</sup> RAPPORT DU COMITÉ SPÉCIAL MIXTE

**M. A. J. P. Cameron (High-Park)** propose l'adoption du 2<sup>e</sup> rapport du comité spécial mixte du divorce présenté à la Chambre le mardi 28 juin.

[Français]

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Étant donné que le rapport demande que le comité siège en même temps que la Chambre et que nous ne croyons pas que les députés puissent être à deux places à la fois, c'est-à-dire et au comité et à la Chambre des communes, nous nous opposons à l'adoption de ce rapport, et nous demandons que ce soit sur division s'il est adopté.

(La motion est adoptée sur division.)

[Traduction]

### LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

#### L'OPPORTUNITÉ D'UNE DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, avant la fin de l'appel des motions, le premier ministre ou le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne désirent-ils pas faire une déclaration sur les intentions du gouvernement quant à la sécurité de la vieillesse? (Exclamations)

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je crois que nous sommes en train de discuter le régime d'assistance publique du Canada, ce qui fournira au ministre une bonne occasion de faire une déclaration.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Quand?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Cette question aurait pu être posée à l'appel de l'ordre du jour.

[M. l'Orateur.]

### LE CODE PÉNAL

#### MODIFICATION RELATIVE À LA PUBLICATION OBLIGATOIRE DE LA COMPOSITION DES MÉDICAMENTS

**M. M. L. Klein (Cartier)** demande à déposer le bill n<sup>o</sup> C-217, visant à modifier le Code criminel (publication des ingrédients des remèdes-miracles).

**Des voix:** Expliquez-vous.

**M. Klein:** Monsieur l'Orateur, l'objet de ce projet de loi est d'empêcher la reproduction d'incidents analogues à l'annonce officielle dans la presse de la découverte d'une hormone anticancéreuse possédant des vertus curatives, dont on refuse d'autre part de divulguer la composition. Une annonce prématurée de ce genre, en donnant aux gens de faux espoirs, fait souffrir non seulement les personnes affligées de ce mal, mais encore leurs proches. En vertu du projet de loi en question, sera coupable d'un délit toute personne annonçant officiellement ou convoquant une conférence de presse pour proclamer la découverte d'un remède à une maladie redoutée sans faire connaître tous les ingrédients entrant dans sa composition au Conseil national de recherches où il pourra être procédé à tous les essais nécessaires. (Applaudissements)

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois.)

### LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

#### L'AUGMENTATION POSSIBLE DE LA PENSION DE VIEILLESSE

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le premier ministre nous ferait-il savoir s'il y a quelque fondement à la nouvelle parue dans les journaux—même si la chose n'a pas encore été soumise au Parlement—selon laquelle le gouvernement compte présenter une mesure législative prévoyant des prestations de \$30 par mois aux retraités dont le revenu familial est inférieure à \$1,260 par année? Le gouvernement songe-t-il à le faire? Quel genre de programme compte-t-il présenter à la Chambre? Nous aimerions savoir si le gouvernement a enfin décidé de capituler partiellement et de se rendre à certaines exigences de l'opposition. (Exclamations)

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La première partie de la question est, bien entendu, irrecevable; je suppose que la deuxième partie peut être admise; quant à la troisième partie, j'en doute. (Exclamations)

**Le très hon. M. Diefenbaker:** J'essaie d'obtenir des renseignements. Afin de simplifier les choses, je demande au premier minis-